

Le projet de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » étudié à l'Assemblée nationale à partir du 12 avril prévoit le transfert de l'information sur l'orientation aux régions. En effet, l'article 10 du projet de loi stipule que c'est la région, et non plus l'État, qui "délivre l'information nécessaire sur toutes les voies de formation aux élèves et aux étudiants". Ainsi, "les missions exercées par les délégations régionales de l'office national d'information sur les enseignements et les professions en matière de diffusion de la documentation ainsi que d'élaboration des publications à portée régionale relatives à l'orientation scolaire et professionnelle des élèves et des étudiants sont transférées aux régions[...]". Ces quelques lignes dans le projet de loi prévoient le démantèlement pur et simple du service public d'orientation tel qu'il existe : - les DRONISEP seraient entièrement transférés aux régions, personnels inclus. L'ONISEP serait maintenu au niveau national pour la communication du MEN concernant les procédures et l'information sur les formations éducation nationale (bac, horaires..), mais perd la compétence d'information sur les métiers, et sera fragilisée en terme d'accès à l'information par la disparition des DRONISEP. - les CIO seraient tout simplement fermés, l'avenir des personnels restant dans le flou : soit affectés aux établissements (psyEN), soit aux rectorats ou aux DSDEN (DCIO), le tout sans aucune certitude. Les conséquences sont catastrophiques pour les personnels, avec une gestion brutale des affectations et de l'organisation du travail à prévoir, mais aussi pour les usagers. L'ONISEP fournit une information utile sur l'ensemble du territoire via ses délégations régionales. Les CIO offrent un espace plus serein pour les familles et les élèves pour échanger autour de l'orientation, éloigné des pressions pouvant exister en établissement. En dehors du public scolaire, les CIO reçoivent des publics fragiles, véritables laissés-pour-compte de la réforme : familles primo-arrivantes, jeunes déscolarisés ou en réinsertion... Derrière la régionalisation de l'orientation se renforce l'école du tri social, la territorialisation, la privatisation : • adaptation de l'orientation aux besoins locaux en terme de main-d'œuvre : même si l'information sur les filières dans un cadre national n'évitait pas l'adaptation de l'école aux exigences du patronat, son transfert aux régions va le renforcer en orientant les élèves vers les besoins spécifiques des bassins économiques concernés. • renforcement de la territorialisation de l'école : le transfert aux régions de l'information sur l'orientation est dans la droite lignée de la loi sur la refondation de l'école de 2013 et entre en cohérence avec les projets de régionalisation de la formation professionnelle. • favorisation de la privatisation du service public d'information sur l'orientation : la mise en œuvre de Parcoursup favorise déjà l'émergence d'un juteux marché de « coachs » scolaires, facturant des lettres de motivation et des stratégies d'orientation. La fermeture des CIO va favoriser ce processus, et il s'agit donc à terme de la privatisation d'un pan entier du service public d'éducation. **SUD éducation appelle les personnels à se réunir et à organiser la riposte. Les organisations syndicales vont se rencontrer dès la semaine prochaine à ce sujet. [Non à la fermeture des CIO et à la régionalisation de l'orientation !](#)**

Documents joints

[Non à la fermeture des CIO et à la régionalisation de l'orientation !](#)